Mars 2014 Numéro 1

Le Coterd

Messager de l'Association cantonale du costume vaudois



L'assemblée générale de l'ACCV aura lieu à Aigle



A l'agenda

Activités des sections

Vendredi 28 mars Grande salle – Peney-le-Jorat – 20h

Et samedi 29 mars 2014 Soirée annuelle La Sittelle/Lè Maïentzettè

Samedi 5 avril 2014 Salle polyvalente – Palézieux – 20h

Soirée annuelle Lè Maïentzettè/La Sittelle

Dimanche 25 mai 2014 Salle paroissiale – Bellevaux – 14h30

Assemblée générale des honoraires

Activités de l'ACCV

Dimanche 27 avril 2014 Salle des Glariers – Aigle – 14h

Assemblée générale

Afin d'inviter nos membres et nos amis à suivre les activités de nos sections, les responsables des sociétés voudront bien communiquer les dates de leurs soirées à la rédaction *d'ici au 31 mai 2014* (victorien.kissling@gmail.com)



Les honoraires

Chers amis, nous nous retrouverons le dimanche 25 mai pour notre assemblée à l'église de Bellevaux. Vous recevrez du courrier pour cette journée ainsi que des informations concernant notre course du 6 juillet. En attendant de vous revoir, je vous adresse mes bons messages. *Claire-Lise Tille*

GROUPEMENT DES HONORAIRES DE l'ACCV

Ce groupement n'est pas une section de l'ACCV

Il se réunit trois à quatre fois l'an pour cultiver les traditions, la joie et l'amitié. Il offre ses bons offices à l'ACCV et participe volontiers aux manifestations.

En font partie : les membres honoraires et d'honneur de l'ACCV, les membres individuels et les membres âgés de plus de 50 ans s'intéressant à nos traditions.

Claire-Lise Tille et le comité sont à votre disposition pour tout renseignement (voir Coterd de juin 2013)

Invitation au Grand Conseil



« Celles et ceux qui font le canton »

Invitation au Grand Conseil du 19 novembre 2013.

A la suite de son élection comme président au Grand Conseil, Monsieur Laurent Wehrli a décidé d'inviter des membres de diverses associations qui s'investissent dans la vie du canton. L'ACCV a donc été contactée pour participer à une partie (environ une heure de débat) d'une session du Grand Conseil. Une petite délégation de 5 personnes, Denis Pittet (Simone étant malade), Catherine et Dominique Kaser ainsi que le soussigné et son épouse, s'est rendue au Palais de Rumine à l'heure qui leur a été fixée pour s'installer sur la tribune des spectateurs. Nous avons attentivement suivi les discussions, délibérations et votes qui ont été menés au pas de charge.

A la fin de la session, Monsieur Wehrli et son secrétaire nous ont reçus personnellement pour la présentation du Grand Conseil et son fonctionnement. Une présentation très intéressante et enrichissante qui nous a aidé à mettre à jour nos connaissances de civisme vaudois!

Après quelques questions et réponses nous nous sommes retrouvés au Carnotzet du Grand Conseil pour un sympathique apéritif dinatoire.

Claude Fürst



Dimanche 27 avril 2014 Salle des Glariers à Aigle

Programme de la journée

10 h 15	Culte au temple du Cloître à Aigle
11 h 15	Apéritif à la salle des Glariers
12 h 15	Repas à la salle des Glariers
14 h 30	Assemblée générale à la salle des Glariers

Places de parc réservées devant la salle des Glariers.

Temps pour se rendre à l'église à pied depuis la salle des Glariers, environ 20 minutes. Places de parc le long de la ligne ASD pour les personnes se rendant à l'église. Nous vous conseillons de vous y rendre en voiture.

Au menu:

Entrée:

Tartare de saumon Salade du marché

Plat principal:

Carré fumé au miel et moutarde Gratin Fagots de haricots

Dessert:

Mousse aux fruits

Café, thé

Prix du repas Fr. 35.-

A commander avant le samedi 12 avril 2014 à :

Anne-Marie Braillard, Chemin de la Mouline 20, 1022 Chavannes, tél. 021 691 86 74 ou par courriel : remyves@hotmail.com

(Photo de couverture : Office du Tourisme d'Aigle/www.aigle-tourisme.ch)

Assemblée générale

Ordre du jour:

Chants de l'assemblée : « Le Petit Vin de Lavaux » (7. Bovet)

« Le Petit Bistrot » (M. Ducarroz et L. Despont)

- 1. Appel des sections / distribution des cartes de vote
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2013 à Vallorbe
- 3. Rapports: a) du président
 - b) de la caissière
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) de la commission des costumes
 - e) de la commission de danse
 - f) de la commission de musique
 - g) de la commission du Coterd

Discussion et adoption de ces rapports

- 4. Election des vérificateurs des comptes, exercice 2014
- 5. Nouveaux membres honoraires
- 6. 100ème ACCV
- 7. Cotisation 2014
- 8. Manifestations 2014 et 2015
- 9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale ACCV
- 10. Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts, les propositions individuelles à l'attention de l'assemblée générale doivent parvenir au comité <u>au moins dix jours à l'avance.</u> De plus, chaque section remettra au comité un rapport des activités de l'année écoulée.

Le port du costume est vivement souhaité

Le comité ACCV

Cette convocation a valeur d'invitation pour les membres individuels.

Merci de communiquer dès que possible à Anne-Marie Braillard (Chemin de la Mouline 20, 1022 Chavannes, tél. 021 691 86 74 ou par courriel : <u>remyves@hotmail.com</u>)

les noms des membres ayant droit cette année à l'honorariat. Il s'agit des personnes régulièrement inscrites à l'ACCV depuis 1989.

Arnaud Cachin



Spécialiste des grands arbres ch. des Jonquilles 3 - 1134 Vufflens-le-Château Tél. 021 803 27 11 - Fax 021 803 27 13





JEAN-FRANÇOIS
VIGNERON

CROISIER

LONAY S/MORGES

Contact :

Tel : 021 802 12 82 Fax : 021 802 12 92

Email: info@vinscroisier.com

Adresse :

Cave de la Pinaudaz Chemin des Vignes 12

1027 LONAY



Constructions métalliques / Serrurerie

Portes en tous genres Vitrages alu & acier Balustrades / Escaliers

Brevet ⊕ fédéral

Des idées et un savoir-faire au service de l'architecture d'aujourd'hui

Route du Verney 8 - 1070 Puidoux - Tél. 021 926 70 50 - Fax 021 926 70 51 Internet : www.delessert-sa.ch - E-mail : info@delessert-sa.ch - claude@delessert-sa.ch - isabelle@delessert-sa.ch



INHUMATION - INCINÉRATION - TRANSFERT ÉTRANGER - CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Rue du Tunnel 7 - 1005 Lausanne - Tél. 021 329 08 10



A vendre: divers colliers de grenats

Josiane et Jean-Pierre Cruchon Bas du Rossé 13 1163 Etoy 021 807 33 06 josianecruchon@hotmail.com

 ${\it Mme\ Liliane\ Pittet-Maillard},$

Rue du Léman 2, à Clarens, rafraîchit vos chapeaux de paille.

Marianne Müller-Riond Retterswilerstrasse 41 5703 Seon AG 062 775 19 26 riondelle@yahoo.com

M. Michel Québatte,

en Chamard, Montagny-Yverdon, vend et prend soin de vos paniers.

Votre nouvelle adresse pour les tissus :

Les doigts d'Or Horaire : lundi fermé Ch. de la Villaire 2 mardi à vendredi 9h00-11h45 *14h00-18h15 1040 Echallens samedi 9h-11h45 021 881 67 00 www.lesdoigtsdor.ch fermé l'après-midi

Publicité

Avec passion et avec vous.

Chaque année, la BCV soutient plus de 800 événements dans le canton.



SORTIR

Ca crée des liens

www.bcv.ch/sponsoring





Soirée des z'Amouerão

Un jour après la Saint-Valentin, Lè z'Amouèrâo étaient à la fête dans la grande salle de Puidoux-Village. Musique folklorique, danses en costumes vaudois, tendresse et humour étaient au rendez-vous.

Des spectateurs devenus acteurs

Sur les airs entraînant du fidèle trio Klaus Schlatter venu de Schlosswill près de Berne, les messieurs en chemises blanches et gilets colorés ont fait virevolter jupes et tabliers de leurs cavalières vêtues du costume de travail ou du dimanche. Une société amie : Le Petit Lac de Nyon, avait été invitée à participer à cette sympathique fête de l'amitié. Ainsi, les chorégraphies exécutées avec élégances par les deux groupes se sont enchaînées, présentées par le truculent René Guignet de Cossonnay. Ce dernier a vite eu fait de conquérir son auditoire : tantôt drôle avec ses histoires évoquant avec humour les petits travers des uns et des autres, tantôt émouvant en récitant les vers de notre poète Gilles. Sous sa direction, les nombreux spectateurs, qui ne se sont pas fait prier, ont interprété les grands chants classiques du terroir et sont même devenus élèves en langues étrangères, si bien que le show était des deux cotés de la scène.

Les chants descendus des montagnes

Autre moment fort de la soirée, la découverte du jodlergruppe Steimanndli de Huttwil (BE). Composé de 5 hommes et une femme, ce groupe vocal a interprété magnifiquement quelques yodles, emmenant son public sur l'alpage d'où est issu cet art qui per-



mettait de communiquer d'une vallée à l'autre, à une époque où la téléphonie n'était même pas envisagée. Alliant harmonieusement les notes les plus claires aux sons les plus profonds, les chanteurs aux mains dans les poches ont récolté un vif succès.

Le 15 février à Puidoux



1964 – 2014 : un demi-siècle d'existence pour Lè z'Amouèrâo

La soirée s'est terminée avec la parole de la Présidente, Catherine Kaser, qui tient son poste depuis 12 ans et qui a repris également la fonction de monitrice des danses pour la 2ème année.

Après une rétrospective 2013 des activités, ce fut le moment des remerciements aux divers intervenants. Elle releva tout particulièrement le décès de Mme Andrée Chevalley, le 28 mai écoulé. Cette dernière, ainsi que Mme Antoinette Desgraz, toutes deux membres fondatrices, avaient fêté leur nonantième anniversaire en février 2013.

Fondé en 1964, juste après la célèbre Exposition nationale suisse, par 12 dames, le groupe Lè z'Amouèrâo fête cette année son cinquantième anniversaire. Pour l'occasion, une manifestation est d'ores et déjà prévue pour le week-end du 11 au 12 octobre. Elle se déroulera à Puidoux. Des détails seront communiqués, le moment venu.

Perpétuer son passé, c'est garder son identité

Lè z'Amouèrâo, qui représente la section de Puidoux de l'Association cantonale du costume vaudois, par le port de l'habit mais aussi par la pratique des danses, rappellent les divertissements auxquels nos aïeux s'adonnaient après le dur labeur. C'est ainsi que restent bien vivantes les coutumes de notre Canton, mais pour qu'elles perdurent, la relève doit être assurée. Aussi, la Présidente adresse une invitation à les rejoindre à toute personne intéressée, sans importance d'âge ou de domicile. Il suffit juste d'avoir envie d'entrer dans cette grande famille et de danser « bien joliment ».

Gilberte Colliard

Lo cârro dão vilhio devesa (1)

On dinâ espèchâ

Por stî coup, vâo vo contâ onn' histoire dâi z'autro yâdzo. Sè oasse dein on velâdzo de per tsî no, âo queme incemeint dâo siéclo passâ.

Dama l'Anchanna, quemet on l'appelâve, îre onna fenna espètâblya; l'îre pas tant vîlye du que l'avâi dâi boûte que l'allâvant onco à l'ècoûla, mâ l'îre onna granta dama; l'è por cein que lè dzein l'appelâvant dinse. Boun' èpâosa et bounna mére de famelye, et avoué cein, crâyeinta et pratiqueinta. Por rein âo mondo arâi volyu bèdâ on prîdzo. Dein clli petiou velâdzo, lo prîdzo l'îre cèlèbrâ tî lè quienze dzo, tantoû à 9h15, tantoû à 10h30 (on avâi dza inventâ « EVM, Eglise vaudoise en mutation », craîde-vo pas ?) Clli demeindze quie, lo prîdzo l'îre à 9h15 et falyâi dan sè lèvâ à boun' hâora, cein que l'a fé dama l'Anchanna.

Mâ, falyâi onco fére tî lè z'ovrâdzo de l'ottô dèvant que d'allâ âo motî per la mau que lâi avâi de la vesita clli dzo quie: eimpreindre lo fû, preparâ lo dèdjonna, servî tot son mondo, pu aprî, relavâ l'ése et reluquâ se la bouibetta l'avâi bin panâïe et reduite dein lo bouffet, balyî à medzî âo tsin et âi tsat, âovrî âi dzenelye, quemet l'on desâi dein stî tein quie, remssî la cousena, fére lè lyi, se rincî lo moo et cllisique dâo petit derrâi que l'a onco piornâ quan lâi a lavâ lè z'orolye.

Pu, dèvant que de partî, faut preparâ lo dinâ du que vouâi lâi arâ de la vesita. Cein sarâ por commeincî, onna sepa à la tiûdra, pu dâi favioûlè chè avoué dâo bâcon. Dein stî tein quie, ne medzîve de la tsè que la demeindze. Ye va dan tsertsî lè favioulè chè dein la dèpeinsa et lè forre dein la mermita por lè fére cuire à petit fû; pu prein on quartâi de bâcon dein la tsemenâ por lè bètâ à cuire su lè favioûlè chè. Ah! Faut pas oblyâ de preindre lo chômo et onna piça de vint ceintimoi por la colleta (l'è prâo dinse, câ cein vau on litro de lacî). Arreve à clli momeint son pllie gran gaçon ein couerleint (s'è trevoûgnî avoué son petit frâre que lâi a arapâ on boton de sè tsaussè); vito, faut recâodre — boubelye de fî, âolye, dé, boton, talyeint — et hop, vâitelé que l'è fé. Lo tein passe, lo tein prîsse, ye co à sa tsambra, râi faut que sè vîte de la demeindze, revin adî ein correint à la cousena por preindre cein que lâi faut por allâ âo prîdzo, que l'è restâ su la trâblya. Einfatte tot dein son sà à man et dèpâ por lo motî; la clliotse l'a dza guelenâ...

Le coin du patois (1)



Un dîner très spécial

Pour cette fois, je veux vous conter une histoire d'autrefois. Elle se passe dans un village de par chez nous, au commencement du siècle passé.

Dame l'Ancienne, comme on l'appelait, était une femme respectable; elle n'était pas tant vieille puisqu'elle avait des enfants qui allaient encore à l'école, mais c'était une Grande dame; c'est pour cela que les gens l'appelaient ainsi. Bonne épouse et bonne mère de famille, et avec ça, croyante et pratiquante. Pour rien au monde elle n'aurait voulu manquer un culte. Dans ce petit village, le culte était célébré tous les quinze jours, tantôt à 9h15, tantôt à 10h30 (on avait déjà inventé « EVM, Eglise vaudoise en mutation », ne croyez-vous pas ?). Ce dimanche-là, le culte avait lieu à 9h15 et il fallait donc se lever de bonne heure, ce qu'a fait Dame l'Ancienne.

Mais il fallait encore faire tous les ouvrages de la maison avant d'aller à l'église, pour la bonne raison qu'il y avait de la visite, ce jour-là : allumer le feu, préparer le déjeuner, servir tout le monde, puis après relaver la vaisselle et regarder si la petite l'avait bien essuyée et rangée dans le buffet, donner à manger au chien et aux chats, ouvrir aux poules, comme on disait dans ce temps-là, balayer la cuisine, faire les lits, se rincer la figure et celle du petit dernier qui a encore pleuré quand elle lui a lavé les oreilles.

Puis, avant de partir, il faut commencer à préparer le dîner du fait qu'aujourd'hui, il y aura de la visite. Ce sera pour commencer une soupe à la courge, puis des haricots secs avec du lard. Dans ce temps-là, on ne mangeait de la viande que le dimanche. Elle va donc chercher les haricots secs dans la dépense et les met dans la marmite pour les faire cuire à petit feu ; puis prend un quartier de lard dans la cheminée en vue de le mettre cuire sur les haricots secs. Ah! Il ne faut pas oublier de prendre le psautier et une pièce de vingt centimes pour la collecte (c'est assez ainsi, car ça vaut un litre de lait). Arrive à ce moment son plus grand garçon en pleurant à chaudes larmes ; il s'est vite chicané avec son petit frère qui lui a arraché un bouton de ses culottes. Vite, il faut recoudre — bobine, fil, aiguille, dé, bouton, ciseau — et hop, voilà qui est fait. Le temps passe, le temps presse, elle court à sa chambre pour mettre ses habits du dimanche, revient toujours en courant à la cuisine pour prendre ce qu'il lui faut pour aller au culte, qui est resté sur la table. Elle enfile tout dans son sac à main et départ pour l'église. La cloche a déjà sonné...



Lo cârro dão vilhio dèvesa (2)

Ein salyeint de l'ottô, dî bondzo à sa vesena ein peinseint : « clliasique ne va pas âo prîdzo, ye lâi va que quan lâi tsèse onna deint ; lo paradi sarâ pas por lî ».

Einfin, la vâitelé âo motî, on bocon essoccliãie, mâ conteinta d'avâi pu fére tot cein que falyâi. Bin setâïe à sa pllièce accotemâïe – foudrâi pas que quauqu'on d'autro la lâi prègne – dama l'Anchanna l'è bin hirâosa. Aprî l'invocachon, lo menistro l'invite sè pèrotsin à tsantâ on cantico. Dama l'Anchanna bète la man dein son sà por preindre son chômo, mâ horriblya tsoûsa : à la pllièce dâo chômo, sa man reincontre lo quartâi de bâcon!

Bontâ divina, mon té t'î possiblyo! Dams l'Anchanna tot' èberluvâïe per cein que lâi arreve, n'a rein oyu cllia matena quie, dâo prîdzo dâo menistro; sondzîve tot dâo long à son chômo que couâsâi dein la mermita avoué lè favioulè chè!

Djan-Luvi

Le coin du patois (2)



En sortant de la maison, elle dit bonjour à sa voisine en pensant : « Celle-ci ne va pas au culte ; elle y va que quand lui tombe une dent ; le paradis ne sera pas pour elle. »

Enfin, la voilà à l'église, un peu essoufflée, mais contente d'avoir pu faire tout ce qu'il fallait. Bien assise à sa place habituelle – il ne faudrait pas que quelqu'un d'autre la lui prenne – dame l'Ancienne est bien heureuse. Après l'invocation, le pasteur invite ses paroissiens à chanter un cantique. Dame l'Ancienne met la main dans son sac pour prendre son psautier, mais, horrible chose : à la place du psautier, sa main rencontre le quartier de lard!

Bonté divine, est-il Dieu possible ? Dame l'Ancienne, toute remuée par ce qui lui arrive, n'a rien entendu, ce matin-là, du culte du pasteur ; elle songeait tout du long à son psautier qui cuisait dans la marmite avec les haricots secs !

Un coup d'œil sur le passé

Un château, celui du Châtelard, faisait déjà la une du Coterd il y a 30 ans.





Entretien • Création • Rénovation
Taille • Elagage • Plantation • Traitements • Dallages • Murs

Ch. de Crêt-Richard 9 – 1814 La Tour-de-Peilz – 021 944 49 49 – contact@furstjardins.ch

Echallens 1900-1960



Cartes postales, photographies et documents Collection Emile Favre

Exposition

Prolongation jusqu'au 14 septembre 2014

MAISON DU BLÉ ET DU PAIN

Musée Suisse du Blé et du Pain • Echallens Pl. de l'Hôtel-de-Ville 5 • 1040 Echallens Tél. 021 881 50 71 • Ouvert : ma-di 8h30 - 18h

www.bonpain.ch



Comité de l'ACCV

Présidente :	Patricia Schnell Ch. du Neyrevaux 4, 1059 Peney-le-Jorat	021 861 07 84 patou.s@romandie.com
Vice-président :	Claude Fürst Ch. de la Paisible 23, 1814 La Tour-de-Peilz	021 944 28 42 claudefurst@bluewin.ch
Secrétaire :	Anita Rusconi Ch. des Sauges 8 bis, 1018 Lausanne	079 474 95 30 unita_rusconi@bluewin.ch
Caissière :	Catherine Kaser Route du Village 41, 1070 Puidoux	021 946 15 21 cathy.k@bluewin.ch
Membres :	Anne-Marie Braillard Ch. de la Mouline 20, 1022 Chavannes	021 691 86 74 remyves@hotmail.com
	Christian Monnier Rue des Deux-Communes 30, 1163 Etoy chi	079 299 57 77 ristian.monnier@yahoo.fr

Commissions

Costumes :	Simone Pittet Chemin du Pré 3, 1110 Morges	021 802 20 26
Danse :	Claire-Lise Tille Avenue CFRamuz 41, 1009 Pully	021 729 42 51 + fax ptille@swissonline.ch
Musique :	Frédéric Monnier Ch. du Couchant 4, 1416 Pailly	021 881 40 25 + fax fredo.monnier@bluewin.ch
Archiviste :	Liliane Blanchard Avenue des Alpes 114, 1820 Montreux	021 963 41 55 lil.blanchard@bluewin.ch

Maison du Costume vaudois

Présidente :	Josette Suter	021 905 18 04
	Route de Moudon 2, 1514 Bussy s/Moud	don
Secrétaire :	Mireille Rochat	021 946 22 01
	Le Monnet, Cremières, 1071 Chexbres	rochefort@bluewin.ch
Trésorier :	Alain Mettral	079 417 61 69
	En Bordamon, 1063 Boulens	alain.mettral@mettral.com

Groupement des honoraires

Présidente :	Claire-Lise Tille, voir ci-dessus	021 729 42 51
Caissier :	Claude Pache, En Champ-le-Derrey 96,1674 Montet	079 611 62 78
Secrétaire :	Nadine Dutoit, Av. de Montoie 37, 1007 Lausanne	021 729 72 53
	nadine.dut	oit@bluewin.ch

La Suisse est encore attachée à ses traditions.

Merci à tous les Romands qui se plaisent à les mettre en valeur.

Confection costumes du dimanche et de travail Mme Simone Pittet, présidente de la commission des costumes Chemin du Pré 3, 1110 Morges, tél. 021 802 20 26

Location costumes de travail

Mme Catherine Küffer, Avenue du Moulin 15, 1110 Morges, tél. 021 801 82 29 Fr. 50.-- pour les membres ACCV, Fr. 80.-- pour les non-membres

Le Coterd, 72^e année

Abonnement annuel: Fr. 18.--, ou don de soutien CCP 10-4447-5

Sommaire:

A l'agenda	2
Les honoraires	2
Le costume vaudois au Grand Conseil	3
Programme de l'Assemblée générale	4-5
Page de pub	6
La page du costume	7
La Soirée des z'Amouérâo	8-9
La page du patois	10-12
Coup d'œil sur le passé	13
Page de pub	14
Adresses utiles	15
Sommaire	16

Rédaction du COTERD et changements d'adresse Victorien Kissling, Ch. de la Bedaule 9, 1072 Forel (Lavaux) Téléphone 079 579 45 15, victorien.kissling@gmail.com Prochain délai de rédaction : 31 mai 2014

Site Internet: costume-vaudois.ch.